

**CHAPITRE 9 :
DESCRIPTION DES METHODES DE PREVISION OU DES
ELEMENTS PROBANTS UTILISES POUR IDENTIFIER ET
EVALUER LES INCIDENCES NOTABLES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

PRESENTATION DU CHAPITRE 9

Ce chapitre comporte une **description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement.**

SOMMAIRE

	Page
1• MÉTHODES DE CARACTÉRISATION DE L'ENVIRONNEMENT	218
2• MÉTHODES UTILISÉES POUR ÉVALUER LES INCIDENCES DU PROJET	219

1• METHODES DE CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les principales caractéristiques de l'environnement sont analysées de façon thématique, à deux échelles :

- une analyse couvrant de vastes surfaces, qui a pour objet de préciser les grands traits des principales unités humaines ou physiques. Cette analyse est nécessaire pour appréhender le degré de spécificité du site, ou au contraire son caractère banal ou commun.
- une étude précise du site dans un but descriptif et analytique.

C'est au vu de cette analyse de l'état initial du site et de son environnement, que la recherche des impacts est possible. Elle permet de mettre en évidence l'existence ou non de contraintes pour l'activité étudiée. Elle est établie à partir :

- de recherches bibliographiques auprès des différents services concernés (échanges, téléphoniques, réunions de travail, courriers, collecte d'informations sur les sites internet correspondant,...),
- de la consultation de sources générales : Météo France (climatologie), IGN (topographie, photographies aériennes,...), BRGM (carte géologique de la France au 1/50000, banque de données du sous-sol, site infoterre), cartographies CARMEN et INPN et informations associées (zonages biologiques, sites et paysages,...), Atmo Hauts-de-France (données sur l'air), Agence de l'eau, etc...
- d'observations de terrain (campagne photographique,...), de métrologie (acoustique), d'inventaires écologiques, de sondages géologiques,
- de modélisations, notamment en matière d'acoustique,
- de l'analyse des avis de l'autorité environnementale permettant de définir les projets connus à prendre en compte dans la réflexion sur les impacts cumulés.

Les méthodes utilisées pour chaque composante des milieux susceptibles d'être concernés par le projet sont présentées sous la forme d'un tableau, pages suivantes.

2• METHODES UTILISEES POUR EVALUER LES INCIDENCES DU PROJET

L'évaluation des effets repose sur une bonne connaissance de l'activité et de ses caractéristiques physiques et techniques (procédés d'exploitation, produits utilisés,...). Celles-ci sont décrites en détail dans la partie demande du dossier et rappelées au chapitre 3 de l'étude d'impact.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des effets du projet sur l'environnement sont présentées dans le tableau suivant.

Composante des milieux	Méthodes utilisées	Caractérisation de l'environnement	Evaluation des effets
Composantes physiques	Topographie - Morphologie Sol Hydrologie Géologie Hydrogéologie Sites et paysages	Description à partir de la carte IGN au 1/25000. Etat des lieux à partir des données de terrain. L'état des lieux a notamment été établi à partir de données bibliographiques (SDAGE Seine Normandie...), des observations de terrain et de l'analyse de cartes,... Le contexte local a notamment été établi à partir des cartes géologiques du BRGM, des sondages archivés à la Banque du Sous-Sol, de données collectées auprès des administrations concernées (ARS...) et des données sur la piézométrie de la nappe dans le secteur (SIGES Seine Normandie'). Le paysage est décrit à partir d'une analyse des composantes du milieu dans lequel s'insère le projet : forme de relief, occupation des sols par l'homme (habitat, couvert végétal, infrastructures), monde végétal et animal, géologie, pédologie,... L'analyse des enjeux paysagers du secteur (caractéristiques, unités paysagères, voisinage, sites remarquables, perceptions sociales, etc...) est réalisée d'une part à partir de la base de documents existants (base Mérimée, Inventaire régional des paysages, carte au 1/25000, photographie aérienne IGN,...) et, d'autre part, d'analyses sur le terrain, étoffées par des prises de vues.	Effets sur la topographie prise en compte pour définir la remise en état. Analyse des effets liés au décapage et au stockage de la terre végétale. En l'absence d'écoulement superficiel au droit des terrains et de risque d'inondation à leur niveau, aucune investigation particulière ne s'est avérée nécessaire. Analyse traitée à partir du contexte géologique et hydrogéologique et des données collectées, ainsi qu'à partir des sources de pollutions potentielles propres à l'exploitation concernée. Les effets du projet sur les eaux souterraines sont estimés à partir de données bibliographiques, des observations de terrain et de l'analyse de cartes (carte géologique,...). L'analyse des enjeux paysagers du secteur permet de définir les différentes unités paysagères du secteur, ainsi que la perception visuelle du site en s'appuyant sur les éléments matérialisant le milieu : topographie, haies, boisements,.... La perception visuelle, fondée sur des éléments existants, se veut donc une analyse rationnelle. En revanche, la description du paysage et l'interprétation des données sont fonction de la sensibilité de l'observateur, les effets de l'exploitation sur chacune des composantes du milieu vont être soit amplifiées soit minimisées selon une personne ou une autre. Les effets sur le paysage relèvent donc d'une perception et d'une appréciation individuelle qui se veut la plus ouverte et la plus neutre possible.
Faune et flore, habitats et espaces naturels, continuités écologiques et équilibres biologiques		L'état des lieux a été établi par les données de l'étude écologique (pour ce qui concerne l'état initial) réalisée par le bureau d'études ECOTHEME en 2011 dans le cadre du projet de déviation routière de Gondreville, de Vauquois et de Vauciennes. Les méthodes employées sont détaillées dans cette étude. Les inventaires faunistiques ont porté sur les groupes suivants : les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les mammifères, les lépidoptères rhopalocères (papillons diurnes), les odonates (libellules) et les orthoptères (criquets, sauterelles,...). Des inventaires écologiques complémentaires plus récents ont été réalisés en juin 2016 par ENCEM pour les groupes suivants : oiseaux, mammifères terrestres, reptiles et amphibiens. La valeur phytosociologique est basée sur la valeur écologique des groupements végétaux et sur la rareté des espèces. La valeur faunistique est appréciée à partir de la richesse spécifique et de la rareté des espèces.	Les effets du projet sur la faune et la flore sont établis à partir des inventaires réalisés par ENCEM, ainsi qu'à partir des inventaires complémentaires réalisés par ECOTHEME.
Environnement humain	Démographie Habitat Bruit	Données des recensements (INSEE) et des rapports des documents d'urbanisme. Données des recensements (INSEE), cartographie (IGN, cadastre, plan géomètre, photographie aérienne,...). Observation de terrain.	Effets indirects sur les populations traités aux lignes suivantes. Le constat de l'état initial a été établi à partir des mesures de bruit réalisées par ENCEM. Il comporte l'établissement de niveaux de bruit de référence à partir de mesures réalisées in-situ selon la méthode de contrôle (norme NF S 31-010) relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement, sans déroger à aucune de ses dispositions, en différents points choisis en fonction des exigences réglementaires, en zone à émergence réglementée (Z.E.R.) et en limite de site.
	Vibrations - Projections Emissions lumineuses Poussières	Sans objet. Sans objet. Sans objet.	Compte tenu de la nature de l'exploitation, aucune étude particulière ne s'est avérée nécessaire. Recensement des sources lumineuses potentiellement employées et des populations-cibles. Analyse des effets sur la biocénose réalisée dans l'étude écologique. Effets liés aux émissions de poussières traités à partir de l'identification des sources, des populations cibles et des relations doses réponses (cf. volet sanitaire).

Facteurs climatiques et qualité de l'air	Climatologie	Données de Météo France.	Paramètres pris en compte dans l'étude acoustique et dans l'analyse des effets liés aux émissions de poussières et de fumées. Effets liés aux émissions de poussières, d'odeurs et de fumées traités à partir de l'identification des sources, des populations cibles et des relations doses-réponses (cf. volet sanitaire).
Réseaux de communication	Routes Voies ferrées Voies fluviales Réseau aérien	Description des réseaux à partir du recensement des voies présentes aux abords (observations visuelles, cartographie du cadastre, IGN,...), de la consultation des services de gestion concernés (Conseil Départemental, SNCF, DGAC, Voies Navigable de France,...).	Quantification des effets sur le trafic réalisée à partir des données de production de l'exploitation (détermination des flux entrants et sortants) et des comptages routiers existants.
Activités économiques et services	Industrie et artisanat Agriculture Services	Données issues du recensement de la population, du recensement agricole de l'INSEE, d'observations de terrain, des sites internes des structures publiques locales.	Analyse traitée à partir du recensement des activités présentes sur le site et à proximité.
Espaces de loisirs		Données issues d'observation de terrain, de documents existants (PDIPR,...), des sites internet des structures publiques locales.	Analyse traitée à partir du recensement des activités et/ou espaces de loisirs existants sur le site et à proximité, ainsi que dans le cadre de l'analyse de l'impact visuel et paysager.
Patrimoine culturel et archéologie	Patrimoine culturel Archéologie	Données fournies par les services de l'Etat (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Régionale des Affaires Culturelles, la base de données Mérimée, l'atlas des patrimoines....). Données fournies par les services de l'Etat (Service Régional de l'Archéologie).	Analyse traitée dans le cadre de l'impact visuel et paysager, à partir du recensement des points de vue.
Déchets		Inventaire des déchets générés par l'exploitation, susceptibles d'être présents sur le site.	Identification du caractère polluant des déchets en fonction des fiches de données de sécurité (fds) et de leur condition de stockage.
Sécurité publique		Description de la population aux abords du projet faite au paragraphe relatif à l'environnement humain.	Description des dangers découlant de l'activité en fonction de ses caractéristiques et des risques encourus par la population, en tenant compte de l'efficacité des mesures de prévention et de protection. Partie traitée spécifiquement dans l'Etude de dangers (Classeur 1), selon les termes de l'Arrêté du 29/09/2005 et la circulaire du 10/05/2010 récapitulant les règles méthodologiques applicables aux études de danger, à l'appréciation de la démarche de réduction du risque à la source et aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) dans les installations classées en application de la loi du 30 juillet 2003.
Salubrité et santé publiques		Rappel des principaux éléments de l'état initial du site : description de la population aux abords du projet qui constitue les cibles (cf. environnement humain), des vecteurs (eaux, air, sols).	Méthodologie des guides "Evaluation des risques sanitaires liés aux substances chimiques dans l'étude d'impact des ICPÉ" (INERIS 2003), "Guide pour l'analyse du volet sanitaire des études d'impact" (Institut de Veille Sanitaire 2002).. Identification des sources, de la nocivité des émissions en fonction des cibles et du niveau d'exposition (valeurs limites, objectifs de qualité, valeurs toxicologiques de référence, valeurs d'exposition,...).
Analyse des impacts cumulés sur les thématiques présentées ci-dessus.		Consultation de l'avis de l'autorité environnementale pour les projets. Prise de contact avec les différents exploitants concernés.	Méthodologie présentée ci-dessus en fonction des thématiques étudiées.